



Angers, vendredi 31 janvier 2020

La nouvelle passerelle piétonne de la gare à Angers ouverte lundi 3 février

Après 4 mois de travaux, la nouvelle passerelle pour piétons de la gare Angers Saint-Laud sera ouverte au public ce lundi 3 février.

Inscrite au cœur du projet urbain Cours Saint-Laud de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, la nouvelle passerelle forme un trait d'union entre la place Giffard-Langevin et la place Sépard, facteur de développement du projet urbain, du Pôle d'échange multimodal (PEM) et du renforcement de l'attractivité de la gare ferroviaire Angers Saint-Laud.

L'enjeu était de pouvoir installer une continuité naturelle entre le centre-ville au nord et le quartier Éblé-Lafayette au sud pour pallier les coupures urbaines créées par les infrastructures ferroviaires.

L'enjeu économique, lui, était lié à l'émergence d'un pôle d'excellence métropolitain en matière de développement économique à dominante tertiaire tout en permettant l'intégration de toutes les fonctions de la ville et de son urbanité, en dialogue avec la gare et les autres modes de transports constitutifs du Pôle d'échange multimodal.

En tant que maître d'ouvrage, Alter Cités a engagé un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouvel ouvrage et la déconstruction de l'ancien. Les lauréats DFA Dietmar Feichtinger Architectes accompagné par SBP France, Wonderfulight et AE Bretagne ont pris en compte les contraintes et prescriptions ferroviaires élaborées en partenariat avec la SNCF.



© Alter

La passerelle répond aux enjeux d'accessibilité des Personnes à mobilité réduite (PMR) et de confort des usagers relatif à la fonction inter-quartier et à l'accès aux quais depuis la passerelle. Les enjeux d'interfaces avec les espaces urbains de proximité et l'intermodalité, et la création d'un accès sud à la gare avec l'ouverture d'une dépose-minute et d'un parking public sur la place Giffard-Langevin ont également été pris en compte.

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr> // @Presse_Angers

Caractéristiques de l'ouvrage

- Un ouvrage d'art de 140 mètres de long et 6 mètres de large ;
- Un accès sud côté place Giffard-Langevin constitué d'un escalier de 4 mètres de large, d'une rampe PMR de la même largeur et d'une pente maximum de 4 % ;
- Un accès direct au quai A par un escalier de 2,40 mètres de large ;
- Un ascenseur autorisant la rotation intérieure des fauteuils PMR et la descente de vélos ;
- Un accès côté rue Auguste-Gautier par un escalier de 6 mètres de large et par l'ascenseur.

Durée des travaux et coût de l'opération

Les travaux de construction ont commencé en octobre 2018 pour une livraison le 3 février 2020. Le montant des travaux est de 6 millions d'euros HT et a bénéficié du soutien financier de :

- La Région Pays de la Loire pour un montant de 536 000 €.
- Du FEDER (Fonds européen de développement régional) pour un montant de 1,5 M€

La fresque Saint-Laud

Au printemps 2019, la Ville d'Angers en partenariat avec Alter a lancé un appel d'offres pour la création d'un visuel sur le pignon du parking Saint-Laud 1 d'une taille de 56 x 16 mètres (soit près de 900 m²), situé face au futur Novotel 4 étoiles et à la nouvelle passerelle piétonne.

Une trentaine de candidats ont ainsi pu proposer une œuvre en lien avec la ville et son patrimoine, ses spécificités ainsi que ses domaines d'excellence. Ces œuvres ont été soumises aux votes des angevins qui ont pu retenir à l'été 2019, la fresque de la graphiste angevine Céline Lambert.

Le Studio Katra et Peintures nantaises ont été retenus pour reproduire cette fresque sur site de décembre 2019 à janvier 2020.



© Alter